

ÉDITION NORD

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°32 TRIMESTRIEL AVRIL - JUIN 2023



**Mobilités douces :
l'Hérault donne
la voie** • p 18



herault.fr

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS

SOMMAIRE

04

Chapitre 1 : **ON AGIT**

Toutes les actus de l'Hérault et près de chez vous

05

13 ENGAGEMENTS

10

Chapitre 2 : **ON AIDE**

Solide face aux difficultés de la vie

18

Chapitre 3 : **ON PROTÈGE**

Dossier • Mobilités douces : l'Hérault donne la voie

26

Chapitre 4 : **ON AIME**

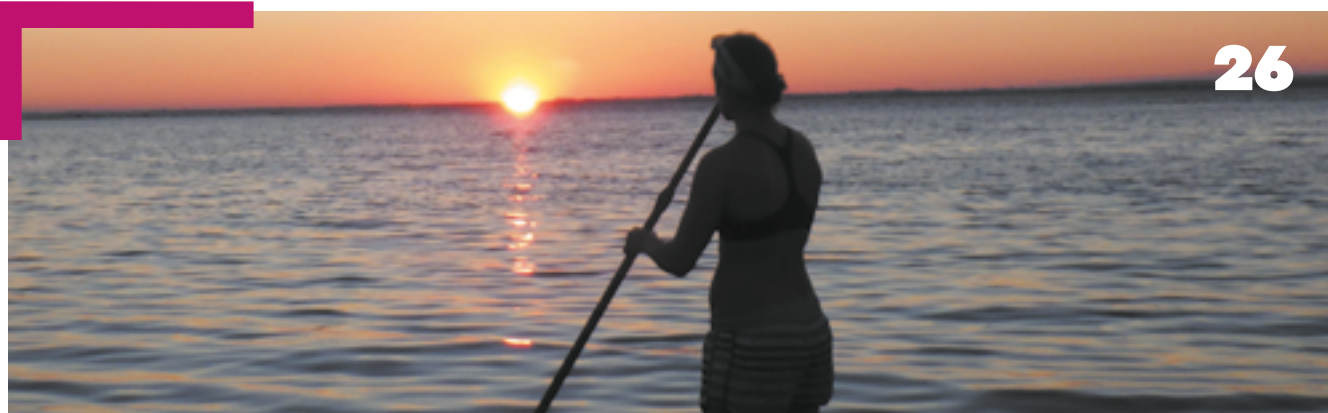
Que les airs du printemps nous emportent !



10



18



26

Téléchargez l'appli
Mon Hérault

herault.fr



Mon Hérault

Mon Hérault Mas d'Alco 1977, avenue des Moulins 34 087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de publication : Renaud Calvat / Directeur de la communication : Guillaume Ricaud-Peretti / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Corentine Velut, Eva Pereira, Clara Agramunt, Julie Dufour, Cloé Le Meur, Mathilde Jean / Photos : Christophe Cambon (p6, p7, p11, p19, p23, p25, p31), Philippe Hilaire (p1, p2, p3, p4, p10, p11, p12, p15, p16, p17, p18, p20, p21, p24, p25, p28, p30), Laurent Combes (p21), Zoé Bourdel (p6), Eva Pereira (p7), Nicolas Sanmartin (p5, p13, p22, p28), Gilles Delerue ADT34 (p2, p26), Adobestock (p5, p28), Xavier Delafont - XD Architecture (p25), Natureo Sport Adventure (p27), Hérault Tourisme (p29), Stéphanie Durand-Keller Hérault Tourisme (p29), Aurel (p1, p30, p32) / Graphiste : Nicolas Sanmartin / Iconographie : Nicolas Sanmartin / Impression : Chirripo / issn : 1155 - 1259.



édito

Pour des mobilités plus durables

Le secteur des transports est le premier émetteur de CO2 en France. Dans un contexte de changement climatique, il est donc capital de repenser nos mobilités.

Parce que l'usage du vélo peut être l'une des solutions les plus avantageuses face à de nombreuses problématiques actuelles, le Département agit pour faciliter cette pratique pour tous les Héraultais.

Cela passe en partie par les subventions à l'achat de vélos électriques, mais surtout par l'aménagement durable des routes départementales et la création de parcours sécurisés pour les cyclistes dans tous les secteurs de l'Hérault. C'est un travail de fond qui n'est pas encore terminé mais qui continue son avancée chaque jour.

De même, pour ceux qui n'ont pas la possibilité de faire le choix du vélo, le Département aménage des aires de covoiturage pour faciliter la pratique dans tout le territoire de l'Hérault.

Afin de rendre tous les trajets plus vertueux, nous travaillons à innover pour améliorer les routes existantes et faire de celles en construction des exemples de respect de l'environnement. Qu'il s'agisse de la manière de les construire, des matériaux utilisés ou même du lieu choisi : les nouveaux trajets que nous aménageons peuvent, en fluidifiant la circulation, réduire considérablement les émissions de CO2 provoquées par les embouteillages.

Changer notre façon d'aborder les mobilités peut être particulièrement contraignant, et c'est une véritable fierté pour le Département de pouvoir aider les Héraultais dans cette transition !

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault



Félicitations aux lauréats du 59^{ème} Salon International de l'Agriculture

Comme chaque année, les agriculteurs héraultais ont su représenter leur territoire avec succès lors du Concours général qui s'est tenu lors du Salon International de l'Agriculture du 25 février au 5 mars derniers.

Je tiens à féliciter chacun d'entre eux, qu'ils aient été récompensés ou non, pour le travail quotidien effectué tout au long de l'année, qui permet de nourrir les Héraultais et de valoriser nos produits locaux, dans le respect de la terre.

Sur les 264 produits héraultais médaillés cette année, 131 ont obtenu une médaille d'or. Parmi eux, vous connaissez sans doute : vigneron, ostréiculteur, producteur d'huile d'olive, de bières ou de Gin !

Je vous invite à consulter la liste complète sur [herault.fr](https://www.herault.fr)



8^{ème}
engagement
Espaces
naturels

1 : on agit

Une passerelle pour protéger le Lez

À Prades-le-Lez, au domaine de Restinclières, le Département a aménagé une passerelle franchissant le Lez. Elle remplace l'ancien gué que l'on traversait à pied en dérangeant l'habitat d'espèces rares : loutre d'Europe, reptiles ainsi que le Chabot du Lez. « Ce poisson endémique a perdu 90% de sa population ces 20 dernières années. Grâce aux actions engagées sur ce site Natura 2000, elle remonte », précise Christophe Morgo, Vice-Président délégué à l'environnement. Il sera désormais impossible d'accéder à ce coin de rivière. Les visiteurs pourront se rafraîchir à la source, 200m en amont, dans une zone aménagée pour moins perturber la biodiversité.

13
E
N
G
A
G
E
M
E
N
T
S

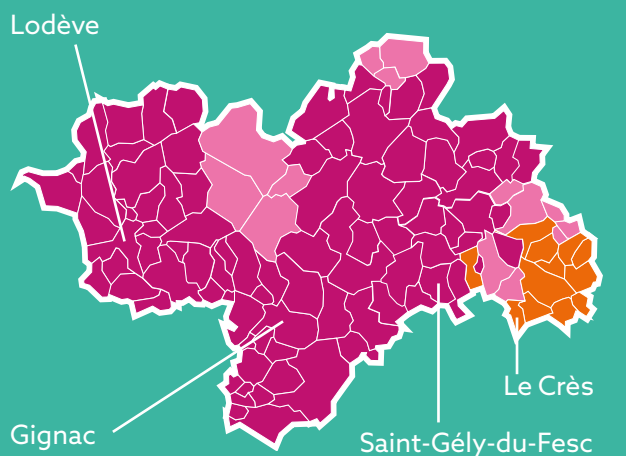
Domaine du Département Restinclières

13 engagements

ÇA AVANCE

Plus de soins près de chez vous

Protecteur des populations les plus fragiles et garant de l'équité des territoires, le Département ne se résout pas à la baisse de l'offre de soin dans les communes. Il soutient des projets concrets de maisons de santé, comme celle qui a ouvert à Lodève. « La maison de santé pluridisciplinaire accueille des médecins généralistes, une cardiologue, une sage-femme, des infirmiers, un kinésithérapeute, un orthophoniste, un psychothérapeute, la médecine du travail et la CPAM », précise Gaëlle Levêque, maire de Lodève et conseillère départementale du canton. A Brissac, les professionnels de la maison de santé vont bénéficier de locaux supplémentaires au rez-de-chaussée de la mairie d'ici la fin de l'année 2023.



11^{ème}
engagement
Numérique

La fibre arrive chez vous !

Il y a 5 ans, le Département lançait un chantier colossal : le déploiement de la fibre optique dans 286 communes de l'Hérault non raccordées par les opérateurs privés. Surfer sur le net, rechercher un emploi, télétravailler, faire une consultation médicale à distance, rester en contact avec ses proches... Aujourd'hui, le numérique s'invite dans tous les aspects de nos vies. Et pour que chaque Héraultais puisse profiter du Très haut débit, la collectivité ne ralentit pas la cadence. D'ici juin 2023, ce sont les habitants de Buzignargues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Saint-Hilaire de Beauvoir et Saint-Jean-de-Cornies qui pourront se raccorder à la fibre en choisissant parmi 12 fournisseurs d'accès à internet !

L'actu

près de chez vous



Déambulateurs recyclés et remisés pour nos aînés

Fauteuils, déambulateurs, sièges de douche... Chaque année dans l'Hérault, 25 000 équipements d'aide à l'autonomie sont jetés ! À Lodève, l'Abeille Verte participe à l'expérimentation Recycl'aides 34 pour réemployer ce matériel médical. Cette entreprise à but d'emplois, soutenue par le Département dans le cadre de territoire zéro chômeur de longue durée, innove une fois de plus avec cette plateforme. Recycl'aides34 organise des collectes de matériel usagé auprès de particuliers, d'EHPAD et de déchetteries, les remet en état pour la vente et la location à un coût plus accessible. Testée depuis 2022 dans le Biterrois et le Lodévois, cette initiative est financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie, présidée par le Président du Département Kléber Mesquida.

« Construire l'avenir » de la viticulture

Pour accompagner la transition écologique et climatique, le Département recherche des solutions pour transformer l'agriculture. Au domaine départemental des Trois Fontaines (Pouget), avec la Fédération des IGP de l'Hérault et la Chambre d'agriculture, il a planté en 2018 une parcelle d'un cépage tolérant aux maladies fongiques. Objectif : mettre fin à l'utilisation de produits phytosanitaires. La première vendange 2022 a donné naissance à la cuvée « Construire l'avenir » qui pourra être dégustée lors de la fête des IGP au domaine départemental de Bayssan à Béziers le 5 mai prochain.



L'actu

dans l'Hérault

Hommage à Serge Guidez, militant infatigable

Le 19 février Serge Guidez nous quittait. Le Président Kléber Mesquida saluait « *le militant infatigable qui a mené une vie au service des autres* ». Et en tout particulier auprès des jeunes, en tant que professeur de mathématiques en retraite, entraîneur de rugby puis président du Montpellier Rugby Club Association. Élu conseiller départemental de l'Hérault en 2021, « *Serge s'était engagé pour préparer à ces nouvelles générations un meilleur avenir par l'éducation, par le sport mais aussi dans ses combats pour l'environnement et la gestion de l'eau.* »



Le Président Kléber Mesquida, les deux Vice-Présidentes Patricia Weber et Sylvie Pradelle, ainsi que le Directeur territorial Pôle Emploi Hérault Philippe Soursou lors de la signature

Le Département et Pôle emploi agissent ensemble

En renouvelant la convention avec Pôle emploi pour l'accompagnement global des personnes au chômage, le Département choisit d'aller plus loin que ce qu'impose la loi en matière d'insertion. Ce dispositif complet agit sur l'accès aux droits, au logement et aux soins, conditions essentielles pour favoriser des parcours d'insertion pérennes vers l'emploi. Comme Charlotte, mère célibataire avec 10 ans d'expérience dans la vente, qui a retrouvé le chemin de l'emploi après une période de chômage, due à un accident de voiture. Ou Séverine, travailleuse handicapée, qu'une longue maladie a contrainte à cesser son activité. Grâce à cet accompagnement conjoint, elle a réussi le concours d'éducatrice.

bon à savoir

1. L'engagement solidaire du Département dépasse les frontières de l'Hérault, qui a voté une enveloppe exceptionnelle de 30 000€ pour les victimes des séismes en Turquie et en Syrie.
2. L'Assemblée départementale se réunira en session les 17 avril, 15 mai et 26 juin : vous pouvez y assister à l'Hôtel du Département de Montpellier ou suivre le direct sur herault.fr.
3. Du 12 au 14 mai, la médiathèque départementale de Pierresvives vous donne rendez-vous à la Comédie du Livre, à Montpellier.
4. Du 18 au 20 mai, Vinocap, le salon des vins du sud, sera sur le port du Cap d'Agde !

Le Département a voté son budget 2023

433 M€

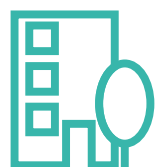
pour les seniors et les personnes en situation de handicap

- Simplifier la vie quotidienne
- Renforcer l'information sur les droits et les services
- Favoriser le maintien à domicile à travers l'habitat inclusif innovant

283,8 M€

pour l'insertion

- Agir pour le droit à l'emploi, l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)
- Combattre l'injustice numérique



19,3 M€ pour l'action sociale et le logement

- Faciliter les démarches d'accès au droit
- Préserver les plus fragiles
- Lutter contre les problèmes de logement

12,6 M€

pour la protection du territoire

- Adopter une nouvelle stratégie de défense contre les feux de forêts
- Renforcer l'expertise des agents en matière d'espèces végétales



196,4 M€

consacrés à l'enfance et à la famille

- Assurer la protection des enfants en situation de danger
- Accompagner les parents face aux difficultés
- Garantir l'accès à une santé gratuite de proximité

5,6 M€ pour un tourisme durable & responsable

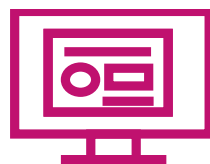
- S'engager pour un tourisme résolument vert, 4 saisons et accessible à tous
- Promouvoir nos terroirs et producteurs

50,5 M€

pour le patrimoine départemental



- Aménager des bâtiments au service de tous les Héraultais
- Poursuivre une stratégie ambitieuse d'économies d'énergie
- Optimiser le fonctionnement des sites pour les usagers et les agents



96,4 M€

pour l'Éducation

- Construire des collèges éco-responsables
- Renforcer le numérique éducatif
- Proposer 70% de produits bio, labellisés et locaux dans les cantines

3,3 M€ pour la jeunesse et la participation citoyenne

- Soutenir l'insertion des jeunes grâce au CAP'J
- Encourager la participation citoyenne dès le plus jeune âge



12,6 M€
pour la culture

- Soutenir les communes et acteurs pour développer l'offre culturelle sur le territoire
- Rendre la culture accessible à tous

58,6 M€ pour les sapeurs-pompiers

- Améliorer la performance technique face au défi climatique
- Protéger la population des risques majeurs



15,3 M€
pour les filières agricoles et maritimes

- S'engager pour une alimentation locale, de qualité
- Agir pour le futur de l'agriculture
- Accompagner et valoriser les filières

77 M€
pour les routes et mobilités

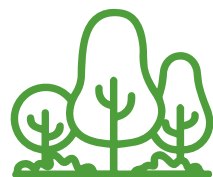


- Favoriser l'éco-mobilité
- Innover pour des routes plus durables
- Aménager une route fluide et sécurisée



12,6 M€ pour les sports et loisirs

- Développer une pratique sportive durable, pour tous
- Fédérer les acteurs des sports de pleine nature pour un développement concerté



11,1 M€
pour l'eau et l'environnement

- Protéger nos espaces naturels, nos zones humides et la biodiversité
- Sensibiliser les Héraultais à l'environnement
- Gérer les risques inondation et sécheresse

48 M€

pour les aides aux communes (solidarités territoriales)

- Agir pour l'égalité d'accès au numérique
- Proposer un appui aux communes
- Gérer la ressource en eau pour préparer l'avenir

NOS ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

350 M€ sur 10 ans
pour Hérault Littoral

- Réinventer l'habitat en zone retro-littorale
- Inviter le public à participer au projet de la Maison du Littoral
- Sensibiliser avec des outils inédits : fresque INA et observatoire citoyen
- Poursuivre ses actions de protection et de préservation

310 M€ en cofinancement pour Hérault Irrigation

- Assurer la pérennité des vignes face au réchauffement climatique
- Moderniser les réseaux pour optimiser les opportunités d'économies d'eau
- Développer de nouvelles cultures plus résistantes et des pratiques moins gourmandes en eau

384 M€ en cofinancement pour Hérault Numérique

- Connecter 286 communes à la fibre
- Réduire les inégalités face au numérique
- Développer les nombreux e-usages



2 : on aide

Solide face aux difficultés de la vie

Dans l'Hérault, nous sommes déterminés à défendre une société humaine, qui soutient les plus fragiles dans leur parcours de vie. Handicap, grand âge : le Département agit pour plus d'accessibilité, de confort et d'inclusion, grâce à des structures, des dispositifs et des aides dédiés. Pour éclairer ses choix politiques, la majorité départementale mise sur une démarche participative, au plus près des citoyens et de la réalité de leurs besoins.

Parlons vrai

entretien entre Patricia Weber, Vice-Présidente déléguée aux solidarités aux personnes et à l'autonomie, Yvan Poncé et Gérard Despesse, Vice-Présidents du Conseil départemental citoyenneté autonomie (CDCA)

Le CDCA est une instance démocratique participative. Comment travaille-t-il avec le Département ?

Y. PONCÉ ET G. DESPESSE : Le CDCA est un organe indépendant mais qui s'appuie sur les ressources du Département pour conduire ses actions, émettre des avis et faire des propositions sur les sujets liés au handicap et au grand âge. Le CDCA peut aussi s'auto-saisir de problématiques qui nous remontent du terrain, que l'on transmet au Département pour qu'il ait un éclairage et prenne des décisions.

P. WEBER : Pour nous, le CDCA est essentiel, car c'est une instance citoyenne. Qui mieux que des personnes qui ont l'expertise et la connaissance du terrain, pour nous orienter dans nos politiques publiques ? Nous sommes très à l'écoute de leurs avis et propositions, notamment lors de nos séances plénières. Nous échangeons et nous nous rencontrons aussi régulièrement.



« Le CDCA est une instance citoyenne. Qui mieux que des personnes qui ont l'expertise du terrain, pour nous orienter dans nos politiques publiques ? »

Un exemple concret de cette collaboration, l'étude menée sur la scolarisation des élèves en situation de handicap. Que peut-on en retenir ?

P. WEBER : À l'origine, il s'agit d'une démarche de co-construction d'un questionnaire à destination des familles. Les équipes du Département ont travaillé à son élaboration, puis le CDCA a mené l'étude. Le Département a aussi été facilitateur dans la démarche de rencontre avec le Rectorat. Ce travail a permis de faire un état des lieux, et de relever les points à améliorer, comme le recrutement des accompagnants des élèves handicapés.



Parlons vrai

suite

Y. PONCÉ : En effet, nous avons avancé grâce au Département : la lettre d'appui adressée par Kléber Mesquida nous a permis de rencontrer rapidement les équipes du Rectorat. L'étude a pointé, notamment, le manque de structures d'accueil pour les enfants en situation de handicap et les mesures à prendre.

Le CDCA s'est impliqué dans la dynamisation des Conseils de vie sociale (CVS) auprès des établissements médico-sociaux, comment cela s'organise-t-il ?

G. DESPESE : Nous nous sommes aperçus que certains établissements avaient des difficultés à faire vivre les CVS, c'est-à-dire à impliquer à la fois les résidents et leurs familles, les équipes et la Direction. Nous avons donc fait une enquête auprès des EHPAD, rencontré les parties, puis mis en place une expérimentation dans 14 établissements avec des outils et guides de bonnes pratiques. Nous souhaitons aussi mettre en relation les différents CVS pour faciliter le partage d'expériences réussies.

P. WEBER : Les CVS répondent parfaitement à la volonté du Département d'impliquer les citoyens dans les politiques publiques qui les concernent et de donner la parole aux usagers. C'est une logique de co-construction des solutions pour mieux vivre ensemble. Nous souhaitons que les résidents et leurs familles soient parties prenantes, pas simplement bénéficiaires d'un accompagnement, mais acteurs de leur parcours.



« Nous avons été associés à l'élaboration du nouveau Schéma départemental de l'autonomie. »

Le nouveau Schéma départemental de l'autonomie sera soumis au vote prochainement. Que peut-on en attendre ?

P. WEBER : Pour élaborer le nouveau schéma il est nécessaire d'établir un état des lieux du précédent, et prendre en compte les analyses des différents experts que sont les membres du CDCA et les partenaires. C'est notre volonté avec le Président Kléber Mesquida : impliquer tous les acteurs du secteur pour construire cette nouvelle feuille de route, afin qu'elle réponde au mieux aux besoins. Le futur Schéma départemental de l'autonomie mettra particulièrement l'accent sur le soutien aux aidants.

Y. PONCÉ ET G. DESPESE : Nous avons été destinataires des conclusions du dernier schéma, et associés à l'élaboration du nouveau. Nous avons participé aux groupes de travail pour émettre des avis et donner une impulsion. La difficulté étant de proposer un socle de solutions transversal à tous les besoins. L'enjeu du schéma est de dégager des grandes lignes et ensuite, nous nous les approprions pour les faire vivre.

Comprendre

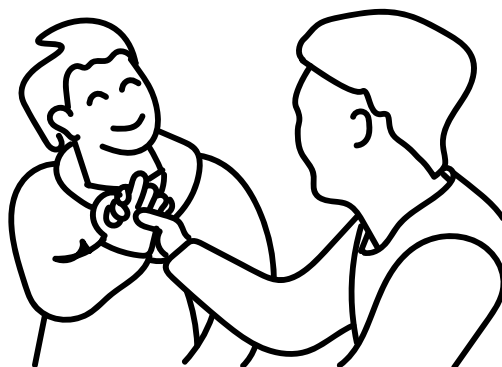
La prestation de compensation du handicap (PCH)

À qui s'adresse-t-elle ?

La PCH est une aide financière personnalisée, destinée aux personnes qui ont besoin de soutien dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Vous êtes concerné ? Vous devez toutefois répondre à ces conditions : les difficultés doivent être définitives ou d'une durée prévisible d'au moins un an ; avoir une difficulté absolue ou 2 difficultés graves parmi une liste de 19 activités ; avoir moins de 60 ans ; résider en France.

Faites votre demande à la MDA :
mda.herault.fr



Comment est-elle délivrée ?

La PCH est attribuée par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et elle est versée par le Conseil départemental. Les sommes versées ne sont pas récupérables sur succession.

Le bénéficiaire est tenu de justifier l'utilisation des sommes versées au titre de la PCH. À cet effet, des contrôles sur place ou sur pièces peuvent être mis en place en vue de vérifier si les conditions d'attribution de la prestation de compensation sont ou restent réunies ou si le bénéficiaire de cette prestation a consacré cette prestation à la compensation des charges pour lesquelles elle lui a été attribuée.

Nouveauté : depuis janvier 2023, la législation élargit les critères d'accès à la PCH aux personnes présentant des altérations des fonctions mentales, psychiques, cognitives ou des troubles du neurodéveloppement et crée le forfait surdicécité (sourdaveugle).

Article dispo [ici](#)

Quels besoins peut-elle couvrir ?

La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) évalue les besoins dans les domaines suivants :

- Une aide humaine pour les actes de la vie quotidienne. Elle peut être assurée par un aidant familial, un salarié en emploi direct ou un service prestataire d'aide à domicile.
- Des aides techniques pour l'achat ou la location d'un matériel compensant votre handicap.
- L'aménagement d'un véhicule ou du logement et les surcoûts de transports.
- Les dépenses permanentes et prévisibles liées au handicap ainsi que les dépenses ponctuelles, comme les frais d'abonnement à la téléalarme, les protections absorbantes.
- Une aide animalière, destinée à l'acquisition et à l'entretien d'un chien d'assistance.

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

Le budget 2023

En février dernier, les 50 élus du Département se sont réunis pour voter le budget 2023. Ce budget qui s'élève à 1,8 milliards d'€ est ambitieux, responsable et protecteur. Il traduit la force de la collectivité à s'adapter dans un contexte marqué par des crises successives et à être solidaire aux côtés de toutes et tous. L'exécutif départemental a travaillé de façon rigoureuse et opéré des choix pour construire un budget qui réponde aux attentes fondamentales des populations et des territoires de l'Hérault. La mobilisation et l'expertise de l'Administration ont été remarquables, merci à elle.

Le Département est la collectivité de la solidarité, celle qui protège nos concitoyennes et nos concitoyens, qui sécurise leurs parcours de vie. 433 M€ ont été votés pour accompagner nos séniors et les personnes en situation de handicap. Nous travaillons à prioriser le maintien à domicile en privilégiant l'habitat inclusif. Avec 284 M€ votés pour l'insertion, nous poursuivons notre combat pour le droit à l'emploi et la justice numérique. Les 196 M€ consacrés à protéger nos enfants et leurs parents en situations complexes, permettront notamment de renforcer le rôle essentiel des assistants familiaux et de la PMI. Le Département est aussi la collectivité qui investit pour soutenir les territoires. A titre d'exemple, sur les 292 M€ consacrés à l'investissement, 42 M€ sont dédiés à l'aide aux communes. Nous continuons ainsi de les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'aménagement d'espaces publics, de voiries, ou encore de gestion des eaux. Ce choix est d'autant plus vertueux car il contribue au soutien indispensable de nos entreprises locales et à la relance économique dont notre territoire a besoin. Enfin, ce budget nous permet d'accélérer la nécessaire transition écologique et énergétique. Réhabilitation du collège de Cazouls-lès-Béziers, passerelle cyclable imprimée 3D à Clermont l'Hérault, sécurisation des accès de la Criée du Grau d'Agde, lancement des « oenovélos », première cuvée expérimentale de cépages résistants à la sécheresse, ...nombreux sont les projets innovants et éco-responsables qui voient le jour.

Ce budget est le résultat du travail sérieux de notre majorité. Il est le fruit du travail de ces femmes et de ces hommes engagés pour l'équité entre toutes et tous, entre toutes les communes, entre toutes les intercommunalités. Des femmes et des hommes engagés pour que chaque euro soit dépensé utilement. Ensemble, auprès du Président Kléber Mesquida, nous veillerons à ce que notre institution reste efficace, moderne et visionnaire.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Le printemps du « bon sens » citoyen ?

En février dernier, en responsabilité, notre groupe « Unis pour l'Hérault » a souhaité encore pour cette année être à l'origine de l'émergence d'une majorité budgétaire au sein de notre institution départementale. Faisant fi de nos sensibilités politiques ou encore de toute approche partisane, nous avons ainsi contribué à l'adoption du Budget 2023 de notre collectivité.

Ce budget, qui s'élève à près de 1,9 milliards d'euros, sera consacré pour 50 % à l'aide aux personnes. Aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile, politique pour l'autonomie et le handicap, ou encore le RSA, le conseil départemental prend ses responsabilités, assumant pleinement son rôle de chef de fil local des solidarités. Solidarité aux personnes qui, dans un contexte de crise économique et énergétique, trouve tout son sens.

Le Département, par ailleurs, prend toute sa part dans la nécessaire modernisation des territoires en consacrant une part non négligeable de son budget au soutien financier qu'elle apporte aux projets portés par les Communes.

L'État, pour sa part, au travers d'un nombre important de dispositifs, a créé les conditions de faire de la France le pays européen qui résiste le mieux à une double crise inédite. Cette solidarité, indispensable aujourd'hui pour nos compatriotes, les élus et représentants politiques l'assument. Aussi, comment ne pas s'interroger sur les motivations qui poussent une partie de cette même classe politique ou encore certains syndicats à conduire une fronde du plus mauvais goût contre une réforme des retraites dont les intentions sont pourtant louables. À savoir, garantir dans la durée le financement d'un système par répartition auquel tous les Français sont attachés et dont nous voudrions qu'il bénéficie également à nos enfants dans 30, 40 ou 50 ans.

Si à l'impossible, nul n'est tenu... Au bon sens, chacun, dans un esprit de solidarité intergénérationnel, doit être contraint. C'est à ce prix que, peut-être, demain... pourrons-nous de nouveau envisager pour nos enfants un avenir plus clair où l'exemplarité, la morale, seront davantage l'affaire de soit plutôt que celle des autres. Car, en définitive, attendre de l'autre ce que nous sommes incapables déjà de nous imposer à nous-mêmes n'est-il pas un aveu patent d'une forme de lâcheté et d'impuissance, fussent-elles inconscientes !

Le printemps qui arrive sera, sur ce seul sujet, déterminant !

Brice Bonnefoux
*Adjoint au Maire de La Grande Motte
Conseiller départemental
Président du groupe "Unis pour l'Hérault"*



« J'ai intégré le programme en 2016. Je ne savais pas trop quoi faire comme sport. Sylvain m'a orienté vers l'escrime, et j'ai tout de suite adoré ! Ça a été une découverte. Maintenant, je fais des compétitions ! Ça me rend très joyeux. »

explique Thierry, pratiquant l'escrime grâce à « Choisis ton sport »

Bien vieillir chez soi

Quand on a 65 ans et plus, parfois le logement n'est plus adapté à ses besoins. Grâce à son label Habitat Senior Services (HSS), Hérault Logement, bailleur social du Département, remédie aux exigences du grand âge en équipant les habitations de ses locataires, mais aussi les parties communes des résidences : accessibilité, barres de maintien dans les douches et toilettes, motorisation des volets roulants, revêtement au sol non glissant, éclairage et signalisations renforcés... Des logements labellisés pour les aménagements et services proposés.



« Nous avons toutes les commodités : douche à la place de la baignoire avec barre de maintien, nous avons un ascenseur, l'appartement est suffisamment spacieux pour laisser passer un fauteuil roulant... Tout a été pensé pour notre bien-être. »

Mireille et Alain, locataires d'un appartement HSS

En écho

Culture, sport, tourisme, logement ou encore mobilité : le Département accompagne les personnes en situation de handicap et les séniors dans de nombreux domaines de la vie quotidienne.

« Choisis ton sport », on s'occupe de tout !

Chaque année, entre 20 et 25 personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel bénéficient du programme « Choisis ton sport ». Porté par le Comité départemental Handisport de l'Hérault, ce dispositif personnalisé facilite la pratique sportive des personnes qui peuvent en être éloignées. Sylvain, chargé de mission, s'occupe de tout : rendez-vous à domicile pour évaluer les envies, les contraintes, et même pour cibler l'activité si besoin, montage du dossier et inscription dans un club. Un suivi est également effectué.

Voile, kayak, randonnée, fauteuil tout terrain, tennis de table, basket, rugby, foot fauteuil, pétanque adaptée, athlétisme... Une trentaine de disciplines sportives sont accessibles !





Plan large

Travailleurs en ESAT

Dans les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de Vendres (photo de droite) et Villeneuve-lès-Maguelone (photo de gauche), les travailleurs en situation de handicap exercent différents métiers, comme dans les espaces verts et la restauration. Pour soutenir les plus fragiles, le Département finance une section leur permettant de travailler à temps partiel, et de bénéficier par ailleurs d'ateliers d'aide à la vie quotidienne.

Menu ↗



3 : on protège

Mobilités douces : l'Hérault donne la voie

Réduire nos émissions de CO2 est l'une des urgences du siècle. Si la santé de la planète est en jeu, la nôtre l'est tout autant. Comment alors, ne pas évoquer le transport, 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre ? Le Département, fermement engagé pour la défense du climat, creuse le sillage d'une mobilité alternative, innovante et partagée. Routes durables, vélo, covoiturage, lutte contre les déchets : l'Hérault assume pleinement sa responsabilité d'acteur du changement des pratiques et des comportements.

Parce que chaque petit pas concourt à une victoire collective, le Département multiplie les avancées pour faire de la mobilité en Hérault, un acte écologique partagé par tous.

Et si nous changions nos habitudes ? Délaisser les trajets en solo pour s'essayer au covoiturage, prendre le vélo plutôt que la voiture, emprunter les transports en commun... Pour accompagner les Héraultais à adopter de nouvelles pratiques et tracer le chemin d'une mobilité en phase avec son époque, la majorité départementale agit en réseau.

En piste !

Faire du vélo, dans l'Hérault c'est de plus en plus facile : le Département a déjà réalisé 320 km d'aménagements cyclables, et les efforts continuent pour résorber les discontinuités et assurer plus de sécurité aux usagers ([voir p.24/25](#)). On vous aide aussi à passer à l'électrique, grâce à une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), y compris adapté aux personnes en situation de handicap.

Covoiturage rime avec partage...

... Et avant tout avec partage des coûts ! Car l'autosolisme a un prix ([lire p.23](#)). Partager ses trajets permet ainsi de réduire son empreinte carbone, de faire des économies... Et des rencontres ! Le Département a aménagé 22 aires dédiées sur tout le territoire, 10 autres sont en projet. Certaines sont équipées de box à vélo et de quais bus pour favoriser l'intermodalité, et de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Voir l'article



« 22 aires de covoiturage sur tout le territoire, 10 autres sont en projet. »

Des routes végétales, il fallait oser

Le Département ne se résout pas au tout béton ! C'est pourquoi dans l'Hérault nous avons osé construire des routes avec des enrobés à base végétale, et recyclées ([lire p.21](#)). Sur les espaces verts au bord des chaussées, nous avons adopté le zéro pesticide, et continuons de planter arbres et haies mellifères. C'est ainsi que nous avons obtenu en 2022 le label « terre saine » au cahier des charges exigeant.

Stop aux déchets !

Les débris abandonnés en bords de routes ont un impact néfaste sur l'environnement, mais aussi sur notre santé ([lire p.22](#)). Nasses à déchets, opérations de ramassage, charte « routes propres »... Le Département ne relâche pas ses efforts pour lutter contre ce fléau ([lire p.21](#)).



le choix de l'Hérault

La route a de l'avenir

**Végétales, recyclées, les routes durables sont dans l'Hérault !
L'audace, ça ouvre la voie à de nouveaux possibles. Le Département a donc fait le choix d'innover pour façonner des routes bas carbone.**

Et ça marche. Par exemple en utilisant de la résine de pin pour remplacer le bitume à chaud, ou en recyclant sur place les chaussées existantes. Combinées, ces techniques permettent une économie de 550 000 kg de CO₂, soit plus de 2,5 millions de km en voiture !

Autre procédé novateur : un béton écologique produit en circuit court par une entreprise sétoise avec les déchets ostréicoles du Bassin de Thau, expérimenté à Bouzigues.

Les graves non traitées recyclées, issues du BTP, sont également exploitées pour aménager routes et voies cyclables. Une

méthode vertueuse pour l'environnement, qui valorise les déchets de chantier et permet des économies de transport, et de ressources naturelles.

Et le Département va plus loin encore : grâce à des capteurs intégrés, les routes et voies cyclables de l'Hérault produisent de l'énergie ! Par exemple à Olonzac, où l'enrobé équipé de tubes géothermiques couvre 100 % des besoins en chauffage de l'agence départementale, et sur les voies vertes, avec des dalles photovoltaïques qui alimentent les compteurs à vélo.

À votre écoute

Avez-vous changé vos modes de déplacement ?



« Je fais du covoiturage quand je peux m'organiser avec mes collègues, et dès que la piste cyclable sera terminée, j'irai travailler à vélo. Mon mari va au travail à vélo tous les jours ainsi que nos enfants à l'école. »

Aurélie



« Je prends mon vélo pour amener ma fille chez sa nounou le matin et la chercher le soir. Ça me permet de faire du sport, et il y a le côté écolo aussi, donc c'est tout bénéf' ! En plus ça me permet d'avoir d'autres rapports avec ma fille, on chante des chansons plutôt que de les écouter dans la voiture ! »

Fabien



« Mon conjoint covoiture très régulièrement, il s'est inscrit sur une application. Pour moi c'est compliqué de covoiturer car je commence très tôt le matin, donc je prends ma voiture. Sinon au quotidien, on se déplace au maximum à pied ou à vélo, et nos filles vont à l'école à vélo. »

Orianne



Une volonté

La parole à Philippe Vidal

*Vice-Président délégué à
l'aménagement du territoire*

La mobilité en Hérault, nous la voulons écologique et solidaire.

Écologique grâce à l'esprit d'innovation qui nous anime, avec la construction de routes et de voies cyclables durables. Pour accompagner la pratique du vélo, nous étendons le maillage des voies.

Solidaire avec notre aide pour l'achat d'un vélo électrique, mais aussi avec l'aménagement d'aires de covoiturage équipées pour favoriser l'intermodalité. Bientôt, elles seront équipées d'ombrières photovoltaïques pour accélérer la production d'énergie renouvelable. Nous avons également été le 1^{er} Département à soutenir Rézo Pouce, la plateforme d'autostop connecté et sécurisé.

Enfin, nous luttons sans relâche contre le fléau des déchets en bords de routes.

« Nous luttons sans relâche
contre le fléau des déchets
en bords de routes. »

Des actes

Déchets piégés

Intercepter les déchets avant qu'ils n'échouent en mer : voilà le principe des nasses déployées par le Département. Des cages placées à l'exutoire des fossés capturent bouteilles, cannettes et autres polluants. Après une expérimentation réussie avec 4 nasses ayant collecté plusieurs centaines de litres de débris, 8 autres sont en cours d'installation.

Autre initiative : l'opération de ramassage associant agents du Département, communes et citoyens. En 2022, plus de 200 m³ de déchets ont été neutralisés. En 2023, elle se déroulera du 15 au 23 avril.

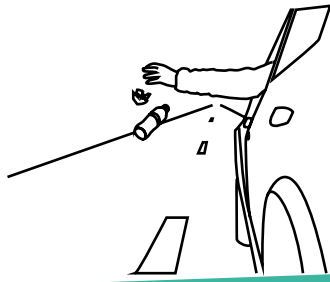
Le Département a également signé un contrat avec l'éco-organisme CITEO afin de mettre en place le tri et la caractérisation des déchets abandonnés.



CITEO

Voir la vidéo

Menu ↗



on décode

Lisa Petit

Chargée de mission
biodiversité terrestre au CPIE
Bassin de Thau

Le CPIE Bassin de Thau est une association d'éducation à l'environnement et au développement durable, membre du réseau COOPERE soutenu par le Département, et copilote de la plateforme " Zéro déchet sauvage " en Occitanie.

« Les déchets jetés en bord de routes ont un impact sur la faune et la flore, et in fine sur nous, qui sommes au bout de la chaîne alimentaire.

1^{er} cas de figure : le déchet reste sur place. Il va se dégrader en micro particules qui peuvent être ingérées par la faune. Cela aura un impact néfaste sur son système endocrinien, donc sur la reproduction, et directement sur le cycle de vie de l'espèce.

2^{ème} cas de figure : le déchet est emporté par les eaux de pluies. Il va alors rejoindre le réseau des égouts, qui va le mener jusqu'à la mer. On observe les mêmes répercussions sur la faune aquatique. Outre les conséquences sur le cycle de vie des espèces, cela nous impacte nous, humains.

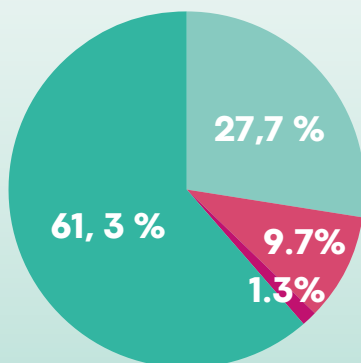
Un exemple : une petite crevette a ingéré des microplastiques, et se fait manger par un petit poisson, qui lui-même se fait manger par un gros poisson. Si nous mangeons ce gros poisson, alors nous aurons ingéré la totalité de concentration de plastique absorbée par ces 3 espèces. L'homme ingère 5 grammes de plastique par semaine sans le savoir. »

Le CPIE Bassin de Thau et le Département de l'Hérault, acteurs de « zéro déchet sauvage »

« L'homme ingère 5 grammes de plastique par semaine sans le savoir. »

Quelle est votre pratique du covoiturage ?

Réponse à la question posée en Janvier 2023 sur nos réseaux sociaux et notre site herault.fr



En clair

L'autosolisme coûte-t-il cher ?

Oui

Selon l'ADEME, une voiture coûte en moyenne 5 000 € par an, soit 10 à 12 % du budget d'un ménage. On estime qu'un automobiliste qui habite à 20 km de son travail dépense 3 000 €/an en carburant, uniquement pour ses trajets domicile-travail. En covoiturant tous les jours pour ces trajets-là, l'économie est de 600 €/mois environ ! Outre les économies pour le portefeuille, ce sont aussi des économies de carbone : plus de 2kg de CO2 en moins pour un covoitreur.

Le Département finance-t-il les mobilités douces ?

Oui

La mobilité durable est l'un des engagements de la majorité départementale ! Dans l'Hérault, on construit des voies vertes et cyclables ; on aménage et équipe des aires de covoiturage : 22 existent et 10 nouvelles verront le jour d'ici à 3 ans. On finance les pôles d'échanges multimodaux pour favoriser la variété des déplacements et l'accès aux transports en commun. Enfin, on propose une aide à l'achat de vélos électriques, mais aussi de pouvoir tester ces VAE en lien avec les intercommunalités.

Le Département est-il en charge des transports en commun ?

Non

Depuis 2017, du fait de la loi NOTRe, Hérault Transport, l'établissement public qui gère les transports en commun interurbains et scolaires de l'Hérault, ne dépend plus du Département, mais de la Région Occitanie. En revanche, le Département finance via le service de transport spécialisé d'Hérault Transport, les déplacements de plus de 1 500 élèves en situation de handicap (de la maternelle aux étudiants), dont près de 600 collégiens, vers leurs établissements scolaires, au quotidien.



Ici et là



2





- 1 • À Capestang, le long du Canal du Midi, on a sécurisé la voie cyclable dans une démarche écologique, avec de la grave recyclée.
- 2 • On étend le maillage des voies cyclables, comme ici entre St Gély du Fesc et St Clément de Rivière.
- 3 • Au port du Chichoulet, à Vendres, on a créé une voie verte de près de 3 km pour favoriser et sécuriser la pratique du vélo.
- 4 • Inédit en France : à Clermont-l'Hérault, on teste une passerelle cyclable dont les matériaux ont été fabriqués par un robot d'impression 3D.
- 5 • Les efforts continuent pour résorber les discontinuités, comme ici entre Lunel et La Grande Motte.





4 : on aime

Que l'air du printemps nous emporte !

Les jours s'allongent, les températures se réchauffent, le printemps est là avec tout l'élan qu'il nous donne ! L'Hérault regorge d'aventures... Testez la Via Ferrata sur nos parois rocheuses, les multiples sports d'eau qu'offrent mer, lagunes, rivières et lacs : windsurf, aviron, paddle ou plongée sous-marine... La liste est longue. Dans l'assiette, place à l'asperge et la fraise cultivées ici. Pour faire de votre printemps une saison de culture, le Département crée une exposition à Pierresvives avec le dessinateur Aurel, sur le thème de la musique, et vous donne rendez-vous à la Scène de Bayssan !

5 choses à savoir

les Via Ferrata héraultaises

1 - Un héritage de la 1^{ère} guerre mondiale

Ce sont les Italiens qui ont, lors de la grande guerre, aménagé les falaises du massif des dolomites pour en faciliter la traversée. Ces « chemins ferrés » se sont ensuite répandus avant d'être abandonnés. Aujourd'hui, de nombreux parcours ludiques ont vu le jour pour s'initier aux plaisirs de la verticalité.

2 - 5 Via Ferrata en Hérault

Prenez un peu de hauteur pour découvrir les merveilles de l'Hérault en parcourant les 5 Via Ferrata ! Celle du Thaurac au départ de Saint-Bauzille-de-Putois est l'une des plus belles d'Occitanie. A l'est, retrouvez La Roque à Saint-Series et un parcours magique dans l'ancienne carrière de Boisseron. Côté ouest, découvrez la nouvelle Via Ferrata des Balcons de l'Orb au-dessus de Bédarieux, et enfin une Via Ferrata privée au pied du massif du Caroux.

3 - Différents niveaux existent

Plusieurs parcours jalonnent chaque Via Ferrata, avec des niveaux de difficulté variables pour permettre à tous d'en profiter, dès 8 ans ! Toutes sont en accès libre sauf la Via Ferrata Accroroc au pied du Caroux.

4 - On peut les parcourir en autonomie ou accompagné

En accès libre oui, encore faut-il être bien équipé et maîtriser certaines techniques ! Pour plus de sécurité et une expérience inoubliable, faites appel à des guides qui vous réservent des surprises !



5 - Vivre l'aventure verticale à fond !

Si découvrir l'Hérault hors des sentiers battus vous tente, l'aventure verticale se poursuit avec les parcs d'accrobranche, les parcours de spéléologie, d'escalade et pour les plus aguerris, l'expérience des randos-rappel est à ne pas rater...

+ d'infos

Goûtez l'Hérault

Plutôt Cléry ou Gariguettes ?

Les fraises sont de retour sur les étals de vos marchés ! Plus de 1 800 tonnes sont récoltées chaque année dans l'Hérault de mi-mars à juillet. On vous aide à choisir entre la Cléry et la Gariguettes, qui figurent parmi les variétés les plus cultivées.

« La Gariguettes est une petite fraise d'un rouge clair. Elle est fondante, acidulée et se déguste essentiellement nature », précise Jennifer d'O jardin de Lou, qui propose plusieurs variétés dans des étals au bord des routes à Castries, au Triadou et à Boisseron.

« Plus grosse, la Cléry révèle un rouge foncé et brillant si elle est ultra fraîche ! Croquante, sucrée, elle se savoure nature mais aussi en tarte ou confiture », complète Véronique qui la cultive au Mas Gaël à Villeveyrac et la vend sur les marchés de Mèze, Frontignan et Montpellier. Cette exploitation est inscrite sur la plateforme Agrilocal34, gérée par le Département, qui met en relation producteurs et acheteurs de la restauration collective et hors domicile. Des fruits héraultais de qualité sont ainsi servis en circuit court aux élèves, dans les hôpitaux ou les EHPAD.



Véronique à Villeveyrac



Stéphane producteur à Castries



Charade

Mon premier est un champion

Mon deuxième va par deux

Mon troisième est amusant

Mon tout est un légume tige qui pousse dans l'Hérault au printemps

Solution : as - patre - jeun = asperge



On bouge

Au printemps, le temps devient plus clément, les températures s'adoucissent... alors profitez-en pour tester de nouvelles activités en extérieur et dépensez-vous dans l'eau ! Découvrez deux sports d'eau à pratiquer tout près de chez vous.

Le fleuve Hérault en canyoning Saint-Guilhem-le-Désert

Un peu de sensations fortes avec le canyoning sur le fleuve Hérault ! Glissez, sautez, nagez, plongez dans les gorges de l'Hérault et découvrez les merveilles d'un canyon creusé dans la roche calcaire. Accessible à tous, rendez-vous au canyon du Pont du Diable à Saint-Guilhem-le-Désert et choisissez votre parcours. Il vous suffit simplement de savoir nager !

Ou en canoë ! Saint-Guilhem-le-Désert

Vous pouvez également opter pour une descente en canoë qui vous plongera dans les Gorges de l'Hérault, loin de toute présence humaine, où la nature est préservée. Le canoë en rivière peut se pratiquer seul, entre amis ou en famille ! Différents parcours vous seront proposés en fonction de votre niveau et de la sensation recherchée. Profitez-en pour faire une halte au Moulin Neuf et découvrez le décor naturel de ce domaine départemental.



Retrouvez la carte
des sports d'eau

Menu ↗

Échappées



RDV sur : pierresvives.herault.fr

Dessine-moi la musique !

A peine dit-on au-revoir à Lewis Trondheim qu'une autre porte s'ouvre sur l'art dans la Galerie d'exposition de Pierresvives (Montpellier) !

Pour cette nouvelle invitation, le Département a donné carte blanche au dessinateur de presse et réalisateur héraultais Aurel, bien connu pour ses contributions aux journaux *Le Monde* et *le Canard enchaîné*, ainsi que pour « *Josep* », projet pour lequel il a remporté le César du meilleur long-métrage d'animation. Pourtant, ce n'est pas avec le caricaturiste de l'actu que nous avons rendez-vous... Car, si l'on connaît le trait singulier et le verbe subtil gravés dans ses vignettes, on a moins la chance de rencontrer le mélomane et musicien qui se cache sous la plume.

Avec cette rétrospective composée de plus de 200 œuvres, l'artiste a voulu nous embarquer dans ses univers fétiches. Strips, reportages graphiques, pochettes de disques... On naviguera joyeusement à travers les aventures que le dessin d'Aurel s'est offert en musique. Une expérience étonnante à vivre en immersion totale grâce à la bande son originale créée pour l'occasion par ses amis musiciens Massilia Sound System, Ibrahim Maalouf, Silvia Perez Cruz, Renaud Garcia Fons, Fredo - Les Ogres de Barback, et bien d'autres... Un beau rendez-vous en perspective !

HERAULT !

HERAULT ! PATAPON

Le festival des enfants !

Pour cette 6^{ème} édition du Festival Hérault ! Hérault ! Patapon, la Scène de Bayssan a vu grand pour nos petits ! Du rêve et de la magie à savourer en famille sans modération. Tout un programme à vivre du 24 au 28 mai !

Réservations sur : scene-de-bayssan.herault.fr





Bravo !

Un écotourisme résolument responsable !

Niché au cœur des Gorges de l'Hérault, à Puechabon, « la Bergerie des rêves » souffle cette année sa 1^{ère} bougie. Zoom sur ce lieu atypique.

Cette histoire, c'est la belle aventure qu'ont décidé de vivre Alexandre et Elodie en répondant à l'appel de la mairie pour inventer le nouveau destin d'une bergerie laissée à l'abandon. « *Nous sommes au cœur du Grand site de France Saint-Guilhem - Gorges de l'Hérault, un lieu unique dans lequel nos visiteurs viennent se ressourcer. Nous voulions offrir la même ambiance authentique et chaleureuse dans ce gîte, en pensant un habitat qui s'intègre dans le paysage et qui impacte le moins possible sur cet environnement d'exception !* ».

Pour concrétiser ce rêve, ces passionnés de nature ont mis la main à la pâte et fait le choix d'une construction éco-responsable : isolation thermique à base de laine de bois, chasses d'eau de pluie, bassin naturel aquatique, recours à des fournisseurs locaux... Et, fil d'ariane de la démarche : la récup' ! Matériel, déco... Tout ici, c'est une promesse, a droit à une seconde vie. Il aura fallu plus de 3 ans de chantier pour voir naître, des ruines de ce patrimoine paysan, ce lieu insolite pouvant accueillir jusqu'à 15 convives.

Installé sur le tracé du réseau vert, l'éco-gîte fait aussi la part belle au vélo. Tant et si bien qu'il est labellisé « Accueil vélo » et élu, cette année, coup de cœur du label « clef verte » ! Un magnifique coup de projecteur sur notre territoire à parcourir en itinérance douce mais aussi sur nos crus héraultais proposés dans la vithèque bio et locale aménagée au cœur du domaine.



« *Engagé pour un tourisme durable & responsable avec son nouveau schéma, le Département a co-financé ce projet, à hauteur de 40 000 €, avec le FEADER. Un soutien qui fait sens pour dynamiser l'attractivité de nos villages, rénover notre patrimoine communal mais aussi, penser un aménagement durable de notre territoire. C'est essentiel pour l'avenir de l'Hérault !* »

Nicole Morere, Vice-Présidente déléguée à l'administration générale et aux moyens, conseillère départementale du canton de Gignac

Aurel

*de la musique
plein les yeux.*

Pierresvives

Domaine Départemental ~ Montpellier
pierresvives.herault.fr

Exposition

17.03.23

29.07.23